

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - TROTTERIEN LANDI

Madame Françoise MORIZUR, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que l'association « Trotterien Landi » organise, le dimanche 29 octobre 2017, la 2^{ème} édition de la corrida dans les rues de Landivisiau. L'association sollicite une subvention de 2 000 €. Le budget total pour cette manifestation est estimé à 13 230 €.

Comme pour la 1^{ère} édition en 2015, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 1 000 €.

VU l'avis favorable de la commission « Vie associative - Sport » en date du 10 juin 2017,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Françoise MORIZUR, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

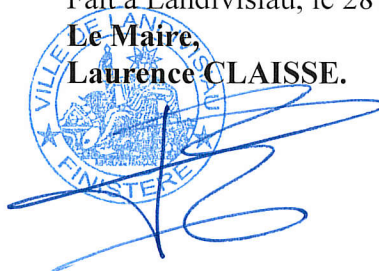
APPROUVE le versement de cette subvention de 1 000 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 28 avril 2017

Le Maire,
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le..... 09 MAI 2017

Et de la publication, le 05 MAI 2017

Fait à Landivisiau, le..... 28 AVR. 2017

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

